



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18096>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-18096**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Seine-Maritime

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22760540900019

Ville : ROUEN Cedex

Code postal : 76101

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1401929>

Identifiant interne de la consultation : SMOE-202303131607

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Des Routes - Service Maitrise d'Ouvrage et Expertises

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaires Lettre de candidature Dc1 et Déclaration du candidat Dc2 ou équivalents. à compléter. Ces documents sont disponibles sur l'adresse internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Ou Document Unique Marché Européen (Dume) Les candidats peuvent utiliser le Document Unique de Marché Européen (Dume). Il s'agit d'un document rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par le maître d'ouvrage aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles. Ce document est disponible sur l'adresse internet suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années -Certificats de qualifications Qualibat ou Autres pour la démolition de technicité courante ou tout moyen de preuve équivalent, et pour le « Traitement de l'amiante » ou certification Afnor / Global équivalente relative au retrait de produits amiantés -Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin -L'autorisation Aipr (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) des encadrants et des opérateurs affectés à la réalisation du marché

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/03/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 2 valeur environnementale : 1 Prix : 7

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DECONSTRUCTION DE 2 MAISONS D'HABITATION ET DE SES ANNEXES - COMMUNE DE MANEGLISE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux passé en procédure adaptée ouverte en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique, et plus précisément d'une opération de démolition de 2 maisons d'habitation et annexes. Cette opération doit respecter en tous points les exigences réglementaires et comprend : -Une phase de préparation du chantier ; -Une phase de sécurisation du site avec la mise en place des éléments de protection nécessaires à la réalisation des travaux (clôture de chantier, sécurisation des zones à risques de chutes, protections pour la circulation RD 925) -Une phase de curage préalable et d'évacuation de déchets polluants ; -Une phase de désamiantage ; -Une phase de déconstruction intérieure ; -Une phase de démolition lourde et d'évacuation des matériaux ; -Une phase de remise en état de la plateforme

Lieu principal d'exécution du marché : 42 et 44 ferme mouchy 76133 - Manéglise

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les modalités de remise des offres sont décrites à l'article 3 du règlement de la consultation (RC). Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/> Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants : 1. Prix (Pondération 7) Il sera apprécié au vu du montant total TTC de la décomposition du prix global et forfaitaire et noté sur 10 selon le calcul suivant : - l'offre la moins disante obtiendra la note de 10, - les notes attribuées aux autres offres seront inversement proportionnelles à l'offre la moins disante de la manière suivante : X : offre la moins disante Y : offre analysée Note : (X/Y) x 10 Cette note sera pondérée du coefficient multiplicateur 7 2. Valeur technique (Pondération 2) La valeur technique de la prestation proposée à travers son mémoire

technique sera notée sur 10 points appréciés au travers des sous-critères définis comme suit : -gestion de la qualité (notée sur 2), -conditions d'exécution (notées sur 2), -dispositions prises pour l'hygiène et la sécurité des chantiers (notées sur 3), -dispositions prises pour protéger la circulation de la RD 925 (notées sur 3). Cette note sera pondérée du coefficient multiplicateur 2 3. Valeur environnementale (Pondération 1) L'intégration de la valeur environnementale au vu de la méthodologie présentée par l'entreprise à travers son SOGED sera notée sur 10 selon les sous-critères suivants : -Identification des déchets et des problématiques environnementales notée sur 4, -La méthodologie pour la gestion et le tri des déchets notée sur 4, -Moyens mis en oeuvre pour suivre la gestion des déchets notés sur 2. Cette note sera pondérée du coefficient multiplicateur 1 Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier conformément à l'article 4 du règlement de la consultation (RC). Une visite du site aura lieu le 13 mars de 8h30 à 12h00. Une attestation de visite sur site sera remise en main propre au candidat qui pourra joindre à son offre. Néanmoins, si un candidat peut apporter la preuve qu'il bénéficie d'une connaissance approfondie des travaux à réaliser pour démolir les habitations et de ses contraintes, il peut se dispenser de cette visite

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2024